

BTS Assistant de Manager

DEFINITION DU METIER & DES MISSIONS

L'assistant de manager(s) exerce ses fonctions auprès d'un responsable, d'un cadre ou d'une équipe (service, groupe projet...). Son activité, essentiellement de nature relationnelle, organisationnelle et administrative, peut être caractérisée par :

- **des activités de soutien**,...,regroupées selon leurs finalités :
 - soutien à la communication et aux relations internes et externes
 - soutien à l'information
 - aide à la décision
 - organisation de l'action
- **des activités déléguées**, plus ou moins spécialisées selon le service dans lequel exerce l'assistant, qui participent à l'efficacité de l'entité. L'assistant prend en charge les dossiers spécifiques confiés par son ou ses supérieurs hiérarchiques.

(source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un baccalauréat ES, L, S, STI, STT, SMS, d'un bac professionnel ou d'un D.A.E.U. (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires).
- Examen du dossier de candidature et/ou Entretien individuel

ORGANISATION OU ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Les TPE et PME de 5 à 50 salariés
- Tous les secteurs d'activités
- Les organismes publics ou les associations,
- Les entreprises de plus de 50 salariés structurées en centres de responsabilité ou de profit (agences, filiales de petites taille, succursales...)

DEROULEMENT DE LA FORMATION

- ◆ **Durée** : 1200 heures en deux années
- ◆ **Alternance** : **2 jours hebdomadaires** (Lundi et Mardi + 4 semaines bloquées)

MODALITE DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

Validation du diplôme par examen final au bout des deux années à partir d'une moyenne générale de 10/20.

DEBOUCHES

- **Insertion professionnelle** : assistant de direction, assistant d'équipe, assistant de groupe projet, assistant RH, assistant commercial, assistant en communication...
- **Poursuite d'études** : Licence science de l'information et de la communication ...

Programme de cours	Quota horaire annuel prévisionnel	
	1ère année	2ème année
Culture générale et expression	60	60
Anglais (obligatoire)	60	60
Espagnol (obligatoire)	60	60
Économie	40	40
Droit	40	40
Management des entreprises	40	40
Total I : enseignements généraux	300	300
Relations professionnelles internes et externes (F1)	60	40
Information (F2)	60	20
Aide à la décision (F3)	60	
Organisation de l'action (F4)	60	60
Activités déléguées (F5)		80
Activités professionnelles de synthèse	20	60
Ateliers métier	40	40
Total II : enseignements professionnels	300	300
Totaux	600	600

Certification
✓ Diplôme National délivré par l'éducation nationale.
✓ Le BTS Assistant de manager s'inscrit dans le dispositif LMD (Licence-Master-Doctorat).
✓ Le BTS Assistant de manager valide le L1 et le L2.
✓ Soit 120 ECTS

Intitulés et coefficients des épreuves et unités

Épreuves	Unités	Coef.	Forme ponctuelle	Durée
E1 Culture générale et expression	U.1	2	Écrite	4 heures
E2. Langue vivante étrangère 1				
- Anglais :	U.21	2	Écrite Orale	2 heures 20 minutes
- Espagnol :	U.22	2	Écrite Orale	2 heures 20 minutes
E3. Économie, droit et management des entreprises				
- sous-épreuve : Économie et Droit	U.31	3	Écrite	3 heures
- sous-épreuve : Management des entreprises	U.32	3	Écrite	3 heures
E4. Communication professionnelle en français et langue étrangère	U.4	3	Orale	40 minutes
E5. Diagnostic opérationnel et proposition de solutions	U.5	4	Écrite	4 heures
E6. Action professionnelle	U.6	4	Orale et pratique	1 heure

Institut de Management et de Marketing Supérieur de Commerce Caraïbes

4 bis Fbg Alexandre Isaac 97110 Pointe à Pitre Tél : **05 90 48 07 90** - Fax : 05 90 48 07 91

E-mail : i2msupdeco@wanadoo.fr -- site : www.i2msupdeco.com